

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°10 - 20 mars au 23 avril 2017

SOMMAIRE

L'actu des régions en bref	p. 1
Législation - Réglementation	p. 2 à 3
Normes - Labels - Démarches	p. 4
Matériaux - Produits - Techniques	p. 4 à 5
Outils - Méthodologies	p. 5
Économie - Incitations financières	p. 6
Immobilier	p. 7
Éducation - Formation - Documentation	p. 7 à 8
Réalisations	-
Professionnels - Entreprises	p. 8 à 10
Filières - Prestataires	p. 10 à 11
Bâtiment - Énergie	p. 11 à 13
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 13 à 14
Autres thèmes	p. 15 à 17

/// L'ACTU DES REGIONS EN BREF ///

Auvergne-Rhône-Alpes - Construire durable en zone à risque d'incendie de forêt : EnvirobatBDM publie un guide sur les techniques adaptées à la mise en œuvre de matériaux bois et bio-sourcés

- > www.enviroboite.net/construire-durable-en-zone-a-risque-d-incendie-de-foret
- > www.enviroboite.net/spip.php?action=telecharger&arg=1781

Grand Est - Comment mobiliser les acteurs du cadre bâti aux questions environnementales ? LQE publie la synthèse d'ateliers participatifs menés en 2017 dans le cadre de sa Commission Air-Eau-Energie-Matériaux

- > www.lqe.fr/actualites/32-actualites/2223-comment-mobiliser-les-acteurs-du-cadre-bati-aux-questions-environnementales-publication-de-la-synthese-de-l-atelier-participatif-anime-en-2017-par-lqe
- > www.lqe.fr/images/docs-a-telecharger/Comment_mobiliser_aux_questions_environnementales_syntheseAtelierLQE_mars2017.pdf

Pays de la Loire - BtoBIM : la 2^{ème} édition du Salon du numérique et du BTP de l'Ouest se tiendra le 5 juillet 2017 à Nantes

- > <https://btobim.tech>

/// SOMMAIRE ///

/// LEGISLATION - REGLEMENTATION ///

Un arrêté modifie les contenus en CO₂ des réseaux de chaleur et de froid utilisés pour la réalisation des diagnostics de performance énergétique (DPE) - 27 mars 2017

Un arrêté du 22 mars 2017, paru au Journal officiel du 25 mars, actualise les diagnostics de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente, en modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006. Il vient remplacer, en annexe 7, le tableau concernant le contenu en CO₂ des réseaux de chaleur et de froid, utilisés pour réaliser les DPE. Ces nouvelles données, calculées en kg de CO₂/kWh, sont à prendre en compte depuis le 1^{er} avril 2017.

Source :

- > www.batiactu.com/edito/un-arrete-actualise-diagnostic-performance-energetique-48499.php

A télécharger :

- > Arrêté du 22 mars 2017 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034271716

Eco-PTZ : les formulaires 2017 sont arrivés - 30 mars 2017

Deux arrêtés, en date du 22 mars dernier, fournissent dans leur annexe respective les nouveaux formulaires de demande et de justification pour l'obtention de l'éco-PTZ. Ces deux textes précisent « *les caractéristiques techniques permettant l'alignement des dispositifs CITE et éco-PTZ* » pour la métropole et les DOM, depuis le 1^{er} avril 2017.

Source :

- > www.neext.fr/eco-ptz-les-formulaires-2017-sont-arrives/

A télécharger :

- > Arrêté du 22 mars 2017 modifiant l'arrêté du 30 mars 2009 relatif aux conditions d'application de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêts destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034307912
- > Arrêté du 22 mars 2017 modifiant l'arrêté du 25 mai 2011 relatif à l'application en outre-mer de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêts destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034307924

Réglementation thermique dans l'existant « élément par élément » : l'arrêté fixant les nouvelles dispositions fait débat - 3 avril 2017

Alors qu'il doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2018, l'arrêté du 22 mars 2017, qui réforme l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétiques des bâtiments existants, fait débat. Si les organisations professionnelles se disent plutôt satisfaites, certaines associations l'estiment, quant à elles, trop peu ambitieux.

Pour Effinergie, « *cet arrêté est loin des espérances attendues et ne permet pas en l'état de répondre aux objectifs de la loi de Transition énergétique* ». France Nature Environnement et le Cler dénoncent, pour leur part, « *le détricotage réglementaire des objectifs de la loi de Transition énergétique* ». A contrario, Patrick Liébus, président de la CAPEB, estime que « *les exigences sont augmentées sans bloquer le processus de rénovation* » ; des propos repris par la FFB qui affirme que « *les critiques émises par les ONG sur cet arrêté montrent qu'elles méconnaissent la réglementation thermique élément par élément* ».

Sources :

- > www.neext.fr/larrete-rt-existant-element-par-element-enfin-publie-quelles-nouveautes/
- > www.lemoniteur.fr/article/la-reglementation-thermique-par-element-fait-des-vagues-34352032
- > www.batiactu.com/edito/zdzd-48591.php

A télécharger :

- > Arrêté du 22 mars 2017 modifiant l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034271631

Redéfinition du régime de travaux pour les immeubles situés aux abords de monuments historiques - 11 avril 2017

Suite à la loi LCAP, un décret du 29 mars 2017 redéfinit et précise le régime de travaux applicable aux immeubles situés aux abords de monuments historiques et dans le périmètre d'un site patrimonial. Le Conseil national de l'Ordre des architectes propose une note détaillée sur ce sujet.

Source :

- > www.architectes.org/actualites/redéfinition-du-regime-de-travaux-pour-les-immeubles-situes-aux-abords-de-monuments

Bâtiments publics à haute performance environnementale : les caractéristiques obligatoires ont été publiées - 19 avril 2017

A partir du 1^{er} septembre 2017, les bâtiments publics devront satisfaire aux exigences de l'article 8 de la loi Transition énergétique qui impose leur exemplarité en matière de performance énergétique et environnementale. Les bâtiments concernés devront notamment présenter :

- un niveau d'émissions de gaz à effet de serre du bâtiment (E_{ges}) et un niveau d'émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des produits de construction et des équipements du bâtiment ($E_{ges_{PCE}}$) inférieurs ou égaux respectivement aux niveaux maximaux $E_{ges_{max}}$ et $E_{ges_{PCE_{max}}}$ du niveau « Carbone 1 » ou « Carbone 2 » du nouveau référentiel « E+C- » ;
- un bilan énergétique $Bilan_{BEPOS}$ inférieur au bilan énergétique maximal, $Bilan_{BEPOS_{max}}$, correspondant au niveau de performance « Energie 3 » ou « Energie 4 » du référentiel « E+C- ».

Par ailleurs, les maîtres d'ouvrage devront respecter deux des critères suivants : s'assurer que la qualité de déchets de chantier valorisés pour la construction de leurs bâtiments, hors déchets de terrassement, sera supérieure, en masse, à 50% de la masse totale des déchets générés ; utiliser des produits étiquetés A+ ; ou utiliser un taux minimal de matériaux bio-sourcés correspondant au « 1^{er} niveau » du label « bâtiment bio-sourcé » au sens de l'arrêté du 19 décembre 2012. Enfin, les installations de ventilation devront faire l'objet d'un diagnostic technique par le maître d'ouvrage suivant les recommandations du guide technique validé par le ministère chargé de la construction et publié sur son site internet.

Source :

- > www.lemoniteur.fr/article/batiments-publics-a-haute-performance-environnementale-les-caracteristiques-publiees-34402064

A télécharger :

- > Arrêté du 10 avril 2017 relatif aux constructions à énergie positive et à haute performance environnementale sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, de ses établissements publics et des collectivités territoriales : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034438677

Rénovation lourde : les seuils pour les travaux acoustiques embarqués ont été fixés - 20 avril 2017

A compter du 1^{er} juillet 2017, les bâtiments d'habitation, les pièces de vie d'établissements d'enseignement, les locaux d'hébergement et de soins d'établissements de santé, ainsi que les chambres d'hôtels situés dans le périmètre du plan de gêne sonore (PGS) d'un aéroport, ou dans une zone de dépassement des valeurs limites des cartes de bruit routier et ferroviaire (carte « c ») devront, en cas de rénovation lourde, faire l'objet de travaux d'isolation acoustique.

Ainsi, après travaux, les édifices classés en zone 1 d'un PGS devront présenter un $D_{nT,A,tr}$ (l'indice qui caractérise l'isolement acoustique des locaux vis-à-vis des bruits aériens extérieurs) de 38 dB, ceux implantés en zone 2 ou en carte « c » un $D_{nT,A,tr}$ de 35 dB et ceux situés en zone 3 un $D_{nT,A,tr}$ de 32 dB.

Source :

- > www.lemoniteur.fr/article/renovation-les-obligations-d-isolation-acoustique-sont-fixees-34404212

A télécharger :

- > Arrêté du 13 avril 2017 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments existants lors de travaux de rénovation importants : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT00003443646

Le ministère du Logement publie un guide pour accompagner les collectivités dans la modernisation du contenu de leur plan local d'urbanisme (PLU) - 21 avril 2017

Intitulé « Guide de modernisation du contenu du plan local d'urbanisme », ce document, qui se présente comme un mode d'emploi des nouvelles possibilités réglementaires offertes aux auteurs de PLU, rappelle tout d'abord les objectifs poursuivis par cette modernisation : simplifier le règlement du PLU, offrir plus de souplesse aux auteurs des documents de planification, développer l'urbanisme de projet, permettre une meilleure adaptation du règlement à tous les territoires, améliorer la qualité du cadre de vie, préserver l'environnement, construire la ville sur elle-même et favoriser la mixité sociale et fonctionnelle. Il présente ensuite l'ensemble des nouveaux outils mis à la disposition des collectivités territoriales.

Source :

- > www.lemoniteur.fr/article/nouveau-reglement-du-plu-suivez-le-guide-34404222

A télécharger :

- > Guide de modernisation du contenu du plan local d'urbanisme : www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/guide_de_la_modernisation_du_contenu_du_plan_local_d_urbanisme_-_avril_2017.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

En 2016, 110 000 logements ont été certifiés par Cerqual Qualitel Certification et Céquami - 20 mars 2017

Les demandes de certifications pour le collectif et la maison groupée sont en augmentation de 20% par rapport à 2015, soit près de 140 000 logements. Du côté des labels, 44 756 labels ont été délivrés en 2016 par Cerqual Qualitel Certification et Céquami. 60% de ces labels concernent BBC-Effinergie, Effinergie+ et BEPOS-Effinergie 2013.

Source :

> <http://batijournal.com/110-000-logements-ont-ete-certifies-44-756-ont-recu-label-2016/95485>

Le ministère du Logement a lancé la plateforme « EcoQuartiers » - 6 avril 2017

La nouvelle plateforme « EcoQuartiers », accessible à l'adresse www.ecoquartiers.logement.gouv.fr, vise à centraliser diverses informations sur le sujet : fiches projets de tous les quartiers labellisés, ressources documentaires, détails sur la démarche de labellisation, etc.

En créant un compte, d'autres outils deviennent disponibles, tels que le partage d'expériences du réseau, le contact avec des correspondants « ville durable » des services de l'Etat ou l'organisation d'un suivi collaboratif d'un projet.

Source :

> www.batiactu.com/edito/plateforme-ecoquartiers-est-maintenant-ouverte-48650.php

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

La société PLEP Europe SL propose un nouveau système d'éclairage : le système BOP - 16 mars 2017

Le système BOP, pour Base Of Plasma, présente selon la société PLEP Europe SL de nombreux avantages : une efficacité lumineuse de 140 lm/W (soit 30% plus efficace qu'une LED de dernière génération), une consommation énergétique plus faible que celle des luminaires traditionnels (-80%) et des éclairages LED (-30%), une durée de vie minimale de 100 000 heures, etc. Ne contenant pas de mercure, ce système, adaptable aux installations existantes, est de plus résistant aux chocs, aux vibrations, à l'eau ainsi qu'aux températures comprises entre -40°C et +70°C.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/eclairage-bop-base-of-plasma.html

Publication d'une thèse : « Développement de matériaux super-isolants thermiques à partir de nano-fibres de cellulose » - 30 mars 2017

Ce travail de recherche s'est intéressé au développement d'aérogels par lyophilisation par pulvérisation ; technique grâce à laquelle les aérogels ont présentés des propriétés thermiques super-isolantes de 0,018 W/m.K.

Source :

> www.theses.fr/2016LORIS417

A télécharger :

> Thèse « Développement de matériaux super-isolants à partir de nano-fibres de cellulose » : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01498436/document>

SOLAR-CLEAN : une solution 4 en 1 qui produit à la fois électricité, eau chaude, chaleur et assure la ventilation - 14 avril 2017

Développée par la société SCTD, la solution Solar-clean se compose d'un panneau solaire classique auquel a été ajouté un caisson isolé peu épais, destiné à récupérer la chaleur des capteurs photovoltaïques. A la différence d'un système aéro-voltaïque classique, cette solution aspire l'air non pas à l'extérieur mais à l'intérieur, là où il est déjà tempéré.

La température extérieure influence donc très peu la performance du système. Il en résulte un capteur polyvalent qui développe une puissance électrique de 300 Wc et une puissance calorifique d'environ 3 000 W. La chaleur produite permet ainsi d'assurer prioritairement le chauffage en hiver et la production d'eau chaude en été. Adapté à toutes les zones climatiques, ce système se greffe sur n'importe quelle installation de cumulus, sans changement, juste avec des modifications de tuyauterie. Une installation simplifiée, qui selon la société SCTD peut être installée par tout artisan habilité à poser des panneaux solaires standards.

Source :

> www.batiactu.com/edito/un-systeme-4-1-qui-ameliore-principe-aerovoltaique-48776.php

Eclairage à diodes électroluminescentes (LED) : l'ADEME publie une mise à jour de son « Avis » sur les LED et leur utilisation - 20 avril 2017

Selon l'ADEME, les ampoules LED sont d'ores et déjà à privilégier pour l'éclairage domestique. En rénovation de l'éclairage des bâtiments tertiaires ou industriels, les luminaires LED sont à privilégier quand ils intègrent des fonctions de gestion de l'éclairage (détection de présence, variation en fonction de la lumière du jour, ...) permettant d'optimiser la consommation. La substitution des tubes fluorescents par des tubes à LED doit ainsi être limitée aux tubes fluorescents les moins efficaces du point de vue énergétique.

Source :

> <http://presse.ademe.fr/2017/04/avis-de-lademe-leclairage-a-diodes-electroluminescentes-led.html>

A télécharger :

> **Avis de l'ADEME « L'éclairage à diodes électroluminescentes (LED) » :**
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_avis-led_maj_avril_2017.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

35% des professionnels du BTP utilisent le BIM dans leur activité - 3 avril 2017

C'est ce que révèle une récente enquête du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment. C'est 8 points de plus qu'en 2016. 47% considèrent en effet que le BIM est utile pour leur profession (+2 points) et 48% qu'il est intéressant pour le BTP. 80% des répondants considèrent toutefois qu'ils n'ont pas une connaissance suffisante du BIM. Aux yeux des professionnels, il favorise les échanges entre les acteurs d'un projet (63%), minimise les erreurs de conception (59%) et améliore la qualité (41%). Côté freins, les répondants citent le coût d'investissement et logiciel (45%), le manque de compétences au sein de l'entreprise (47%) et le manque de standardisation des outils et des protocoles (37%).

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/enquete-du-ptnb-35-des-professionnels-du-btp-a1101.html

A télécharger :

> **Enquête « Le BIM dans le secteur du BTP » :**
www.batiment-numerique.fr/uploads/DOC/PTNB%20-%20Barometre%20%20-%20Mars%202017%20-%20Rapport%20detaille.pdf

Déchets de chantier : une nouvelle application propose aux professionnels de les aider à trouver une déchetterie à proximité de leur chantier et de bénéficier de tarifs négociés - 10 avril 2017

Déposer ses déchets de chantier de 10 minutes, telle est la promesse de l'application développée par Ecodrop. L'application oriente ainsi les artisans vers une déchetterie professionnelle à proximité de leurs chantiers, détaille les prix et les tarifs négociés et permet le paiement automatique du dépôt. Lancée début avril 2017, l'application propose pour le moment ces services sur l'ensemble de l'Île-de-France. D'ici à septembre 2017, l'entreprise compte étendre son offre aux grandes agglomérations telles que Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux ou Rennes, puis à toutes les agglomérations dès 2018. Un avenir prometteur pour cette application qui a déjà remporté l'appel à projets « Initiative PME-Recyclage et valorisation des déchets » de l'ADEME, décerné par les ministères de l'Environnement et de l'Economie.

Source :

> www.batiactu.com/edito/application-qui-veut-aider-artisans-btp-a-gerer-leurs-48694.php

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Financements de la rénovation énergétique : le Plan Bâtiment Durable formule 14 recommandations - 21 mars 2017

Fruit d'une large concertation avec les acteurs du financement et de la rénovation énergétique, au plan national comme territorial, les 14 recommandations proposées par le Plan Bâtiment Durable sont regroupées en cinq actions :

1. acquérir une meilleure connaissance des modes de financement de la rénovation énergétique par les ménages ;
2. stabiliser l'écosystème des dispositifs publics, et particulièrement des éco-prêts à taux zéro ;
3. tirer les enseignements de la diversité des initiatives déjà menées ;
4. favoriser et multiplier les actions partenariales et des dispositifs de droit souple, particulièrement à l'occasion des transactions immobilières ;
5. soutenir le déploiement du tiers-financement.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/financements-de-la-renovation-energetique-des-a1093.html

A télécharger :

> **Rapport « Financements de la rénovation énergétique des logements privés et déploiement du tiers-financement » :**
www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/170321_rapport_financements_de_la_renovation_energetique_des_logements_privés_et_deploiement_tiers-financement.pdf

La fiscalité environnementale, un levier pour atteindre les objectifs environnementaux de la France - 24 mars 2017

La fiscalité environnementale est un levier qui peut contribuer à infléchir les comportements des acteurs économiques pour faire face aux enjeux majeurs de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. Le 53^{ème} numéro de la lettre Stratégie ADEME&Vous a pour but de faire le point sur le niveau des taxes environnementales en France et de mettre en perspective les niveaux de taxes constatés ou projetés aujourd'hui avec les niveaux nécessaires pour l'atteinte des objectifs environnementaux de la France.

Source :

> <http://presse.ademe.fr/2017/03/lettre-strategie-la-fiscalite-environnementale-un-levier-pour-atteindre-les-objectifs-environnementaux-de-la-france.html>

A télécharger :

> **La lettre Stratégie ADEME&Vous N°53 :**
http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/03/ademe_lalettre_strategie_53_FiscaliteEnvironnementale.pdf

Les aides à la rénovation auraient un fort impact décisionnel chez les ménages français - 28 mars 2017

Selon les résultats d'une vaste enquête sur les consommations énergétiques des Français menée par le ministère du Logement et de l'Habitat durable, près de la moitié des ménages ayant effectué des travaux déclarent que les aides à la rénovation ont impacté leur passage à l'acte et permis d'engager des montants plus importants. Principales aides mobilisées ? Le crédit d'impôt et la taxe sur la valeur ajoutée à taux réduit. 1,9 million de ménages ont ainsi profité du CIDD/CITE entre janvier 2008 et juin 2013 et 1,14 million de la TVA à taux réduit.

Source :

> www.batiactu.com/edito/oui-aides-a-renovation-sont-incitatives-selon-ministere-48530.php

Nouvelle prime CEE « Coup de pouce économies d'énergie » : jusqu'au 31 mars 2018, les ménages pourront bénéficier, sous condition de ressources, d'une prime exceptionnelle pour financer leurs travaux d'économies d'énergie - 3 avril 2017

Le dispositif prévoit des primes d'au moins :

- 800 € pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au gaz ou au fioul à haute performance énergétique ;
- 1300 € pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au bois de classe 5 ;
- 100 € pour l'installation d'un programmateur centralisé pour radiateurs électriques ;
- 50 € pour l'installation d'un émetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées.

Source :

> <http://batijournal.com/offres-beneficier-de-nouvelle-prime-cee-coup-de-pouce-economies-denergie/95587>

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Entre 2016 et février 2017, le nombre de permis de construire en logement neuf a bondi de 14,4%, à 463 400 unités - 28 mars 2017

Le nombre de logements individuels autorisés, sur un an, a progressé de 13,9% et celui des logements collectifs de 14,7%. Sur le front des mises en chantier, l'embellie est comparable : +13%, avec 387 000 unités (9,6% en individuel et 15,3% en collectif).

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/dopee-par-les-taux-bas-la-construction-de-logements-neufs-a-vecu-une-belle-annee-2016-34139245

Publication d'une thèse : « La valeur vénale ou locative des biens, droits immobiliers ou droits sociaux : une conception juridique pour une concrétisation économique » - Avril 2017

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'auteur de cette thèse, Jean-Jacques Martel, a essayé à travers ses différents travaux d'éclaircir les problématiques juridiques, économiques, techniques et écologiques, liées à la valeur vénale ou locative. Ce document se propose de faire la synthèse de l'ensemble de ces travaux en approfondissant et en complétant certains sujets, en explorant les nouvelles problématiques environnementales et en examinant les possibilités de transposition dans notre droit interne des nouvelles directives européennes liés à l'évaluation immobilière.

Source :

> www.theses.fr/2016LIL20018

A télécharger :

> Thèse « La valeur vénale ou locative des biens, droits immobiliers ou droits sociaux : une conception juridique pour une concrétisation économique » : www.theses.fr/2016LIL20018/document

En mars 2017, les taux des crédits immobiliers se sont établis à 1,51% - 4 avril 2017

Selon les chiffres de l'observatoire CSA/Crédit logement, les taux des crédits immobiliers retrouvent leur niveau de juillet 2016. La remontée des taux est, toutefois, une réalité depuis décembre 2016. En quelques mois, ils ont regagné 20 points de base.

Source :

> www.batiactu.com/edito/taux-credits-immobiliers-continuent-leur-monter-48614.php

51,3% des candidats à l'accession à la propriété estiment que les prix immobiliers ne sont pas en phase avec le marché - 12 avril 2017

Selon le Baromètre de la négociation immobilière qui publie ces chiffres, ils étaient 48,4% à partager ce ressenti en 2016.

Source :

> <http://batijournal.com/prix-de-limmobilier-ne-globalement-realistes-pres-de-moitie-acheteurs/95718>

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Leçons de maçons : une série de douze vidéos pour apprendre les bons gestes - Mars 2017

Disponibles sur la chaîne YouTube AQC TV, ces vidéos permettent de découvrir douze techniques : blocs à bancher, mélange béton, dallage, réseau de canalisations, appui de fenêtres, voile banché, maçonnerie joints épais, ..., à travers de nombreux zooms sur la préparation, les outils, les matériaux, les EPI et les bons gestes étape par étape.

A consulter :

> Vidéos « Leçons de maçons » : www.youtube.com/watch?v=6On9Jg-1D_Q&list=PLAJ9gAxB6qf2aj8NLIP-kIcIUJf5HAvab&index=1

L'institut Mines-Telecom et France université numérique lancent un MOOC sur les mécanismes et leviers des transitions énergétiques - 21 mars 2017

Destinée aux responsables d'entreprises ou de collectivités, ingénieurs et citoyens, cette nouvelle formation en ligne intitulée « Transitions énergétiques : mécanismes et leviers » portera sur les mécanismes physiques qui conditionnent les échanges de flux d'énergie, les technologies de transformation et leurs interactions avec la nature, mais aussi sur les caractéristiques technico-économiques des différentes filières ou sur les mécanismes politiques et sociaux dans une approche systémique.

L'idée est notamment d'identifier les conditions dans lesquelles une solution particulière peut contribuer ou non à la Transition énergétique, et dans quel écosystème elle doit s'intégrer. Placée sous la responsabilité scientifique de spécialistes de l'IMT Atlantique, de Mines-ParisTech et de l'IMT Lille Douai, cette nouvelle démarrera le 15 mai 2017.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/article/49209-mooc-sur-transitions-energetiques/

A consulter :

> MOOC « Transitions énergétiques : mécanismes et leviers » : www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:MinesTelecom+04025+session01/about

MOOC Bâtiment Durable : un nouvel appel à candidature est lancé afin d'identifier de nouvelles formations - 27 mars 2017

Après le succès des deux premiers MOOC, qui ont réuni plus de 12 000 inscrits pendant 6 semaines de formation, la plateforme MOOC Bâtiment Durable lance un nouvel appel à candidature. Les acteurs intéressés ont jusqu'au 17 mai ou 15 septembre 2017 pour proposer leur projet. La sélection des projets se fera par le Comité d'orientation, constitué de représentants des organismes signataires de la charte de gouvernance de la plateforme. Les critères de sélection porteront sur le sujet traité dans le MOOC, les objectifs de la formation, l'équipe projet, le plan de financement et le rétroplanning prévisionnel.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/appele-a-candidature-pour-creer-votre-mooc-batiment-durable.html

Le Céreq publie les résultats d'une étude sur l'apport des associations d'éco-construction au verdissement du secteur du bâtiment - 6 avril 2016

Face aux démarches mises en œuvre par l'Etat et les branches, les associations semblent capables d'élaborer des solutions qui tiennent mieux compte de la spécificité des territoires et du patrimoine bâti, des attentes en termes d'équité économique et sociale, de la diversité des pratiques habitantes, de l'identité et de la culture des hommes de métier.

Quelles solutions nouvelles proposent-elles ? Sont-elles en mesure de promouvoir ces démarches, efficacement et dans la durée ? C'est à toutes ces questions que cette étude, réalisée sur la base d'un repérage de quelques 400 associations, apporte des éléments de réponses.

Source :

> www.cereq.fr/publications/Cereq-Etudes/L-apport-des-associations-d-ecoconstruction-au-verdissement-du-secteur-du-batiment

A télécharger :

> L'apport des associations d'écoconstruction au verdissement du secteur du bâtiment : www.cereq.fr/content/download/19056/166573/file/CETUDES8_BAT.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

Le PACTE publie trois nouveaux calepins de chantier numériques - Mars 2017

Le premier, intitulé « Puits climatiques en habitat individuel et en tertiaire », traite des installations nouvelles de puits climatiques mises en œuvre en habitat individuel et en tertiaire, tant en construction neuve qu'en rénovation.

Le second, intitulé « Ventilation Mécanique Répartie - Rénovation », traite quant à lui de l'installation des systèmes de Ventilation Mécanique Répartie mis en œuvre en habitat individuel et collectif existant dans le cadre de travaux de rénovation.

Enfin, le troisième, dédié aux « Systèmes photovoltaïques par modules rigides intégrés en couverture - Neuf et Rénovation », vise les installations photovoltaïques destinées à être mises en œuvre, en bâtiments neufs ou existants, en toitures inclinées sur une partie ou sur la totalité d'un rampant.

Sources :

- > www.programmepacte.fr/actualites/070317-publication-du-calepin-de-chantier-numerique-puits-climatiques-en-habitat
- > www.programmepacte.fr/actualites/170317-publication-du-calepin-de-chantier-numerique-ventilation-mecanique-repartie
- > www.programmepacte.fr/actualites/300317-publication-du-calepin-de-chantier-numerique-systemes-photovoltaïques-par-modules

L'AQC publie une brochure sur le risque mэрule - 24 mars 2017

Pour aider les professionnels de la construction à mieux appréhender le risque d'apparition de mэрule, champignon du bois, l'Agence qualité construction (AQC) a édité une brochure sur le sujet, consultable gratuitement. Les informations essentielles concernant ce parasite y sont consignées, notamment les conditions de son développement et les mesures préventives à son apparition.

Source :

- > www.batiactu.com/edito/zfzffz-48485.php

A télécharger :

- > **Le risque de mэрule dans le bâtiment :** www.qualiteconstruction.com/uploads/tx_commerceaddons/mu1701_01.pdf

La Fédération française du bâtiment maintient sa prévision de croissance de l'activité de 3,4% en volume en 2017 - 29 mars 2017

Cette croissance sera essentiellement portée par la construction neuve, où le non-résidentiel (+4,2% pour les autorisations et +6,7% pour les mises en chantier) se cale désormais dans la roue du logement (+15,5% pour les autorisations et +8,5% pour les mises en chantier). Avec une réserve de taille toutefois : l'embellie est très inégale sur le plan territorial. 80% des chantiers restent en effet concentrés dans et autour des 20% de communes et métropoles qui sont déjà très dynamiques. 10 000 emplois devraient être créés en 2017, principalement des contrats d'intérim.

Source :

- > www.lemoniteur.fr/article/la-ffb-confirme-le-scenario-de-reprise-economique-mais-reste-prudente-34352654

Les professionnels intervenant au domicile des particuliers doivent désormais afficher leurs tarifs sur internet - 1^{er} avril 2017

Depuis le 1^{er} avril 2017, les professionnels intervenant, à quelque titre que ce soit, dans le cadre des prestations dans les secteurs du bâtiment et de l'équipement de la maison au domicile des particuliers doivent porter leurs tarifs à la connaissance des consommateurs préalablement à la vente de leurs prestations. Le barème des prix des principales prestations proposées devra dorénavant être publié sur le site internet mis en ligne par le professionnel.

Source :

- > <http://batijournal.com/professionnels-batiment-intervenant-domicile-particuliers-doivent-afficher-leurs-tarifs-internet/95586>

En 2016, malgré un recul du nombre de liquidations judiciaires prononcées (-7,6%), plus de 55 000 entrepreneurs se sont retrouvés en situation de perte d'emploi - 7 avril 2017

Selon le premier Observatoire de l'emploi des entrepreneurs, réalisé par l'association GSC et Altares, les artisans-commerçants et dirigeant de TPE sont les plus concernés par la perte d'emploi après liquidation judiciaire. Dans 75% des cas, ce sont des entrepreneurs employant moins de 3 salariés. Tous secteurs confondus, le secteur du bâtiment est le plus concerné par les pertes d'emploi des entrepreneurs.

Source :

- > www.batiactu.com/edito/perde-emploi-artistes-et-patrons-tpe-batiment-particulierement-48683.php

L'activité de l'artisanat du bâtiment a progressé de 1,5% au 1^{er} trimestre 2017 - 13 avril 2017

D'après le dernier bulletin de conjoncture de la CAPEB, l'activité dans l'artisanat du bâtiment a, au 1^{er} trimestre 2017, progressé de 2,5% pour le neuf et de 1% pour l'entretien-rénovation. C'est le 5^{ème} trimestre consécutif de croissance dans le secteur. Conséquence de cette reprise, l'emploi progresse, mais de manière excessivement timide pour le moment : +0,1% au 4^{ème} trimestre 2016. Cette progression est visible dans l'ensemble des métiers, même si la couverture-plomberie-chauffage et les électriciens bénéficient des plus fortes progressions, à 2% chacun.

Source :

- > www.lemoniteur.fr/article/la-reprise-se-confirme-dans-l-artisanat-du-batiment-34392130

Les créations d'entreprises dans le secteur de la construction ont augmenté de 1,7% en mars 2017 par rapport à février - 14 avril 2017

Selon l'Insee, les créations d'entreprises enregistrent toutefois, sur douze mois, un recul de 2,6%. Tous secteurs confondus, les chiffres sont de meilleure tenue. Sur le 1^{er} trimestre 2017, le nombre de nouvelles immatriculations augmente de 6,2% par rapport au 1^{er} trimestre 2016. Sur douze mois cumulés, la hausse est de 5,8%. Depuis l'année 2016, le nombre mensuel de créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs, a retrouvé son rythme d'avant la crise (28 690 en mars 2017). Deux immatriculations sur cinq concernent des micro-entreprises.

Source :

> www.batiactu.com/edito/creations-entreprises-dans-btp-hausse-mars-2017-48774.php

Pôle Emploi anticipe 100 000 embauches dans le secteur de la construction en 2017 - 20 avril 2017

Une récente enquête réalisée par Pôle emploi fait état d'une hausse de 8,2% du nombre de projets de recrutement (+149 200 projets par rapport à 2016) dans les 412 bassins d'emploi français (Métropole et DOM) et les 24 secteurs d'activité. Près de 2 millions de projets de recrutements sont anticipés pour l'année 2017, dont 100 000 pour le seul secteur de la construction (5,2% des intentions d'embauches).

Source :

> <http://batijournal.com/projets-de-recrutement-de-plus-de-100-000-personnes-batiment/95762>

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Filière forêt-bois : un rapport pour renforcer l'action publique - 24 mars 2017

La France possède la quatrième forêt d'Europe en superficie, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne. Dans un rapport rendu public fin mars 2017, la déléguée interministérielle à la forêt et au bois ouvre des perspectives pour la mise en œuvre d'actions rapides dans le cadre du contrat stratégique de la filière bois et formule une série de recommandations autour de quatre axes principaux : l'adaptation des forêts au changement climatique et la gestion durable ; la création de chaînes de valeur compétitives ; le développement de la filière construction ; et, le recyclage des déchets issus de produits en bois et l'économie circulaire.

Source :

> www.developpement-durable.gouv.fr/filiere-foret-bois-rapport-renforcer-laction-publique

En 2014, les entreprises du bâtiment et des travaux publics ont réutilisé ou valorisé 61% des déchets inertes de leurs chantiers, contre 49% en 2008 - 24 mars 2017

Les déchets inertes (essentiellement les terres excavées) représentent 80% des 227,5 millions de tonnes de déchets produites en 2014 par les entreprises de BTP, en baisse de 10% par rapport à 2008, selon des chiffres mis en ligne par le Commissariat général au développement durable (CGDD). Les entreprises des travaux publics, pour qui ces déchets inertes représentent la quasi-totalité (93%) de la production, en valorisent ou en réutilisent 63% dès la sortie de chantiers. Dans le bâtiment, qui génère des déchets inertes à 75%, la valorisation dès la sortie de chantiers est moins importante (46%), les entreprises ayant souvent recours à un collecteur de déchets.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/les-dechets-inertes-de-chantier-sont-desormais-valorises-a-61-34343547

A télécharger :

> **Entreprises du BTP : 227,5 millions de tonnes de déchets en 2014 :**

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab_essentiel/2017/datalab-essentiel-96-btp-mars2017-b.pdf

Après un mois de janvier particulièrement bas, l'activité dans le secteur des granulats et du béton prêt à l'emploi a rebondi en février 2017 - 4 avril 2017

Selon la dernière note de conjoncture de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem), les livraisons de granulats se sont raffermies de 9,8% par rapport au mois de janvier.

La production de béton prêt à l'emploi (BPE) enregistre, quant à elle, une hausse de 14,1%. Au total, sur les deux premiers mois de l'année 2017, le secteur est en baisse de 1%. Pour autant, l'Unicem considère que « l'accélération de l'activité constatée au second trimestre 2016 devrait en toute logique se confirmer au cours de 2017 ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/activite-materiaux-construction-rebondie-fevrier-48609.php

Appareils de chauffage au bois : nouvelle baisse des ventes en 2016 - 12 avril 2017

En 2016, les ventes d'appareils de chauffage domestique au bois se sont établies à 346 225 unités, marquant un recul de 8,8% par rapport à l'année précédente. Comme en 2015, les baisses les plus sensibles sont observées sur les appareils manuels à bûches (-13% pour les poêles et -19% pour les foyers fermés et inserts). En revanche, les appareils automatiques parviennent à tirer leur épingle du jeu (+7,5% pour les poêles à granulés) et franchissent le seuil des 100 000 unités vendues (105 350).

Source :

> https://batinfo.com/actualite/le-marche-du-chauffage-domestique-au-bois-a-connu-une-baisse-en-2016-mais-espere-un-rebond-pour-2017_7424

Le syndicat national des fabricants de composants et de système intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaires (Cochebat) a confirmé la reprise des installations de planchers chauffants/rafraîchissants basse température - 21 avril 2017

Même si les chiffres sont encore négatifs, la progression des ventes s'est améliorée au cours de l'année. Après un début 2016 en forte baisse, dans la continuité de 2015 (autour de -15%), le marché a terminé l'année avec un recul de 10% par rapport à 2015. Selon le syndicat, ces résultats sont une suite logique de la reprise du bâtiment, et ce, avec un décalage.

Source :

> www.batiactu.com/edito/reprise-vue-marche-planchers-chauffant-rafraichissant-48852.php

La construction a fait monter le prix du bois en 2016 - 21 avril 2017

Le prix du bois issu des forêts françaises privées a augmenté de 3% en 2016 : un rythme légèrement supérieur à l'année précédente, tiré par des essences comme le chêne et le pin Douglas. Le prix moyen du bois, toutes essences feuillus et résineux confondus, s'est établi à 58 €/m³, contre 56 € l'année précédente, une hausse globale qui masque de grandes disparités entre les essences. La construction a, pour sa part, représenté 50% des débouchés du bois en 2016 (hors bois de chauffage).

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/la-construction-a-fait-monter-le-prix-du-bois-en-2016.html

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Publication d'une thèse : « Modélisation et instrumentation d'un bâtiment et de ses systèmes pour optimiser sa gestion énergétique » - Mars 2017

Dans un contexte de raréfaction des sources d'énergie à bas coût et de lutte contre le changement climatique, le secteur du bâtiment est contraint à des objectifs de diminution de ses consommations d'énergie. Un contrôle adapté des systèmes énergétiques du bâtiment peut constituer un levier important pour tendre vers cet objectif. Le but de ce travail est la construction de modèles de faibles dimensions afin de pouvoir les embarquer dans un contrôleur pour améliorer la gestion énergétique.

Source :

> <http://www.theses.fr/2016BORD0349>

A télécharger :

> Thèse « Modélisation et instrumentation d'un bâtiment de ses systèmes pour optimiser sa gestion énergétique » : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01503037/document>

Publication d'une thèse : « Étude du transfert de chaleur et de masse dans les milieux complexes : application aux milieux fibreux et à l'isolation des bâtiments » - Mars 2017

Le contexte énergétique international impose de nouvelles orientations au secteur du bâtiment neuf ou en rénovation. Toute nouvelle solution doit être techniquement efficace et respectueuse pour l'environnement. L'ensemble des connaissances développées dans ce travail permet une piste sérieuse pour l'élaboration d'un éco-matériau à propriétés contrôlées pour des usages spécifiques dans la construction et la rénovation.

Source :

> www.theses.fr/2016LORR0169

A télécharger :

> Thèse « Modélisation et instrumentation d'un bâtiment de ses systèmes pour optimiser sa gestion énergétique » : www.theses.fr/2016LORR0169/document

La Transition énergétique des bâtiments communaux : quelles bonnes pratiques dans un contexte contraint ? - Mars 2017

Une étude, réalisée par CODA Stratégies pour les compte de la FFIE, du GESEC, du Gimélec et du SERCE auprès de 70 collectivités locales de toutes tailles, met en lumière les facteurs clés de réussite qui permettent aux collectivités de s'impliquer pleinement dans la Transition énergétique, en s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques mises en place dans différents domaines : financement, contrats, management, technique, communication, etc.

Source :

> www.gimelec.fr/Actualites/Actualites-Gimelec/Transition-energetique-des-batiments-communaux-queelles-bonnes-pratiques-dans-un-contexte-contraint

A télécharger :

> La Transition énergétique des bâtiments communaux : quelles bonnes pratiques dans un contexte contraint ? www.gimelec.fr/content/download/2554/26055/version/1/file/20170105174222_Synthese_transition_web.pdf

Le ministère de l'Environnement publie une étude sur les ménages et la consommation d'énergie - 29 mars 2017

Face aux défis que doit relever la politique énergétique, éclairer les débats en s'appuyant sur des données objectives est crucial. L'enquête « Performances de l'Habitat, Équipements, Besoins et Usages » (Phébus), réalisée par le service statistique du ministère chargé de l'énergie, vise à y contribuer.

Elle permet en particulier de décrire la performance thermique des logements et éclaire sur les comportements de consommation d'énergie des ménages, que ce soit dans l'habitat ou dans les transports. Le croisement de ces informations avec le revenu des ménages enrichit en outre la compréhension de la précarité énergétique.

Dans le but de nourrir le débat, cette publication rassemble des analyses exploitant le large spectre d'informations contenues dans l'enquête Phébus et réalisées par des auteurs venus d'horizons divers.

Source :

> www.precarite-energie.org/Les-menages-et-la-consommation-d.html

A télécharger :

> Les ménages et la consommation d'énergie : www.precarite-energie.org/IMG/pdf/thema-01-menages.pdf

Le programme européen Horizon 2020 lance des appels à projets sur l'efficacité énergétique - 30 mars 2017

La Commission européenne a ouvert, dans le cadre de son programme Horizon 2020, 12 nouveaux sujets pour son 4^{ème} appel à propositions 2016-2017 sur l'efficacité énergétique. Les projets pourront porter sur des sujets aussi divers que le financement de l'efficacité énergétique, le marché de l'efficacité énergétique, la sensibilisation des consommateurs privés, etc.

Les projets sélectionnés pourront obtenir entre 0,5 et 2 millions d'euros de financement et bénéficieront d'un soutien de la part du programme. La date limite de candidature est fixée au 7 juin 2017, 17 heures.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/le-programme-europeen-horizon-2020-lance-des-a1100.html

Comprendre et concevoir la basse consommation : Enertech publie un retour d'expérience de 160 opérations menées en Bourgogne - 13 avril 2017

Destiné aux maîtres d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre architectes et bureaux d'études, ainsi qu'aux entreprises du bâtiment, l'étude réalisée par Enertech pour le Conseil régional de Bourgogne présente un retour d'expérience de 160 projets suivis entre 2006 et 2016 en région ex-Bourgogne.

Y sont notamment abordées les phases conception (bioclimatisme, STD, étanchéité à l'air, migration de vapeur, ...) et chantier (points de vigilance, mise au point et passage de relais à la maintenance), avec une mise en avant des écueils à éviter et des bonnes pratiques.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/comprendre-et-concevoir-la-basse-consommation-retour-d-experience-sur-160-op-ecute-rations-en-bourgogne.html

A télécharger :

> **Appels à Projets Basse Energie en Bourgogne Rapport général de Bilan et de Synthèse des retours d'expérience :**
www.enertech.fr/modules/catalogue/pdf/44/170206%20Rapport%20de%20Synth%C3%A8se%20AAP%20Bourgogne%20vdiff.pdf

BBC : la région Grand Est, et plus particulièrement l'Alsace, s'est lancée dans une importante démarche de « retours d'expérience » (REX) - 18 avril 2017

Selon les premiers résultats, si les performances des opérations étudiées sont globalement bonnes, les potentiels d'amélioration ne manquent pas, notamment en matière d'étanchéité à l'air. Les mises en œuvre laissent en effet de nombreux points de fuite d'air dans les bâtiments : seuils de porte, passages de gaines non étanches, liaison entre les éléments dormants et ouvrants des menuiseries, etc. Autant d'éléments qui mettent en exergue l'enjeu de la formation des salariés des entreprises de pose et de la coordination entre les corps d'état.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/bbc-les-realites-de-l-apres-chantier-decortiquees-en-alsace-34400554

Expérimentation « E+C- » : l'ADEME lance le programme OBEC - 19 avril 2017

Afin d'accompagner l'expérimentation nationale « E+C- » (Bâtiments à Énergie positive & Réduction Carbone), l'ADEME lance le programme OBEC. Doté d'un budget de 3 millions d'euros, le programme OBEC (Objectifs Bâtiments Energie Carbone) poursuit un double objectif : sensibiliser, informer et faire monter en compétences les acteurs de la filière sur le référentiel « E+C- » ; et, alimenter en données énergétiques, environnementales et économiques la base de données de l'Observatoire « E+C- ».

Source :

> www.ademe.fr/actualites#actualite-189308

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Publication d'une thèse : « Mesure de la dynamique des polluants gazeux en air intérieur : évaluation des performances de systèmes multi-capteurs » - Mars 2017

De nombreux polluants sont présents à l'intérieur des bâtiments. La politique de réduction de la consommation énergétique entraîne la construction de bâtiments de plus en plus hermétiques, réduisant ainsi l'élimination des polluants par transfert vers l'extérieur. Les techniques d'analyses classiques ne sont pas adaptées à la surveillance continue de ces environnements. Il s'agit généralement d'analyseurs encombrants, coûteux, bruyants et qui nécessitent du personnel qualifié. Une alternative à ces méthodes est récemment apparue sous la forme de capteurs miniatures. Dans ce travail de thèse, les performances et limitations de plusieurs capteurs miniatures, tels que des capteurs à infrarouges, électrochimiques, à photoionisation ou semi-conducteurs pour la mesure du CO₂, du CO, des NO_x, d'O₃ et des COV, ont été évaluées en laboratoire et lors de campagnes de mesures pour le suivi des principaux polluants de l'air intérieur. Bien que la réponse de ces capteurs soit fortement corrélée avec la concentration mesurée par des analyseurs de référence, le manque de sélectivité ne permet pas toujours une analyse quantitative. L'apprentissage « bayésien naïf » ainsi que le clustering par « bisecting k-means » ont permis d'interpréter les signaux mesurés par les capteurs et de mettre en évidence des événements typiques de pollution, traduisant la dynamique de la qualité de l'air intérieur.

Source :

> www.theses.fr/2016LIL10161

A télécharger :

> **Thèse « Mesure de la dynamique des polluants gazeux en air intérieur : évaluation des performances de systèmes multi-capteurs » :** www.theses.fr/2016LIL10161/document

Qualité de l'air et confort dans les bâtiments performants en énergie : l'éclairage de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) - 24 mars 2017

Quels sont les ressentis des occupants des bâtiments performants en énergie ? Observe-t-on des niveaux de pollution ou des usages différents par rapport à l'ensemble du parc de logements français ? Quelles pistes d'amélioration peut-on et doit-on envisager le cas échéant ?

Pour apporter des premiers éléments de réponse à ces questions essentielles au déploiement d'ouvrages durables associant performance, confort et qualité de l'air, l'OQAI a lancé en 2012 un dispositif de collecte et d'analyse de données unique en France dans le cadre du programme OQAI-Bâtiments performants en énergie.

Si les premiers résultats ne sont pas encore, à ce stade, généralisables à l'ensemble des bâtiments performants en énergie, ils permettent toutefois d'apporter de premiers indicateurs utiles pour l'ensemble de la filière. Ainsi par exemple :

- en termes de qualité de l'air intérieur, aucune différence par rapport à l'ensemble des logements français n'a été relevée, à l'exception de trois polluants observés en concentrations plus élevées et d'un pourcentage plus élevé de logements présentant une contamination fongique ;
- 80% des occupants sont satisfaits du confort de leur logement ; seule une minorité exprime une insatisfaction vis-à-vis de la présence d'odeurs, de la température, du bruit, du confort visuel et du renouvellement d'air.

Source :

> <http://presse.ademe.fr/2017/03/etude-qualite-de-lair-et-confort-dans-les-batiments-performants-en-energie.html>

A télécharger :

> **Qualité de l'air et confort dans les bâtiments performants en énergie - L'éclairage de l'OQAI :**
http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/03/509_CSTB_BulletinOQAI_N10_FR3.pdf

CUBAIR, un système pour améliorer la qualité de l'air intérieur - 11 avril 2017

CUBAIR ou « Confort des Usagers des Bâtiments tertiaires par des techniques de traitement de la qualité de l'AIR » est un projet pluridisciplinaire lancé en 2014 dans le cadre de l'appel à projets « Vers des bâtiments responsables à l'horizon 2020 » de l'ADEME.

Piloté par le CEREMA, en partenariat avec l'IMT Atlantique, le LaTEP de l'UPPA et la société AIR SÛR, le projet CUBAIR vise à développer un prototype de traitement de l'air intégrant des techniques de filtration, d'adsorption et de photocatalyse.

Installé fin février 2017 au CVRH de Paris, site d'étude sélectionné pour la caractérisation *in situ* du dispositif, les performances de ce prototype sur de nombreux polluants (composés organiques volatils (COV), formaldéhyde, particules fines, oxydes d'azote) seront suivies.

Afin d'évaluer l'impact environnemental, sanitaire et la consommation énergétique du prototype par rapport à un système de ventilation classique, une étude d'analyse de cycle de vie ainsi qu'une analyse des gains énergétiques seront réalisées.

Source :

> www.ile-de-france.cerema.fr/cubair-un-systeme-pour-ameliorer-la-qualite-de-l-a156.html

Travaux en présence d'amiante : la Fedene publie dix-neuf fiches pour aider les entreprises d'efficacité énergétique et de la chaleur renouvelable à respecter la réglementation - 14 avril 2017

Protéger les salariés des entreprises spécialisées dans l'efficacité énergétique lors de travaux en présence d'amiante, c'est la raison d'être des fiches publiées récemment par la Fédération des services énergie environnement (Fedene).

Dix-neuf fiches qui reprennent dix-neuf opérations génériques parmi lesquelles le remplacement d'un cordon d'amiante sur une porte de chaudière, le démontage d'éléments de faux plafonds contenant de l'amiante ou, bien encore, le ramonage sur un conduit en fibrociment.

Pour chacun des modes opératoires étudiés, la Fedene propose tout un ensemble de rubriques types : nature de l'intervention, matériaux concernés, niveau d'empoussièrement, méthodes de travail, notices de poste, etc.

Sources :

> www.batiactu.com/edito/travaux-presence-amiante-fedene-donne-19-modes-operatoires-48771.php
> www.fedene.fr/actualites/modes-operatoires-amiante

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Rapport d'information du Sénat : « Eau, urgence déclarée » - 2017

Alors que le phénomène du dérèglement climatique est désormais avéré, qu'il suscite une prise de conscience internationale et la définition d'objectifs chiffrés pour en limiter les effets, la menace sur l'eau et le risque de pénurie restent insuffisamment perçus et mal anticipés. Soucieux de sensibiliser les décideurs, et plus largement l'opinion publique, à la nécessité de préparer aujourd'hui les partages de demain pour ne pas les subir, ce rapport se veut lanceur d'alerte. À partir d'un état des lieux détaillé, il explore les pistes susceptibles de préserver un bien commun essentiel à la survie de l'humanité et de la biodiversité, à la fois sous l'angle d'une gestion optimisée de la ressource et d'une gouvernance au plus près de la réalité des territoires.

Source :

> www.senat.fr/notice-rapport/2015/r15-616-notice.html

A télécharger :

> Rapport d'information « Eau, urgence déclarée » : www.senat.fr/rap/r15-616/r15-6161.pdf

Vient de paraître : « Gestion économe de l'espace : quelles traductions dans les SCoT ? » - Février 2017

Le guide « Gestion économe de l'espace : quelles traductions dans le SCoT », réalisé par la DREAL Occitanie avec l'appui du CEREMA Sud-ouest, de la DDT et de la DRAAF, vise à fournir des outils pour une gestion économe de l'espace via les SCoT. Destiné tant aux collectivités et bureaux d'études qu'aux services de l'État, ce guide, qui se veut à la fois pédagogique et mobilisateur, est structuré autour de cinq messages clés sur la gestion économe de l'espace associés aux diverses étapes d'élaboration du SCoT :

1. « Inverser le regard » dans l'approche du territoire
2. Renforcer l'analyse de la consommation d'espace
3. Construire un projet économe en espace répondant aux enjeux locaux
4. Concrétiser un projet économe en espace
5. Evaluer la mise en œuvre d'un projet économe en espace

Source :

> www.cerema.fr/gestion-econome-de-l-espace-quelles-traductions-a1913.html

A télécharger :

> Gestion économe de l'espace - Quelles traductions dans les SCoT ? : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/drealoccitanie_guide_scot_gestion-econome-espace_dec2016.pdf.pdf

Vient de paraître : « Pratiques méthodologiques des territoires à énergie positive » - 14 mars 2017

Le rapport « Pratiques méthodologiques des territoires à énergie positive » a pour objectif d'informer, d'une part, les territoires à la recherche de témoignages sur les modalités interne d'organisation, la mise en place de projets et la création d'une synergie territoriale autour des sujets énergie-climat et, d'autre part, les acteurs souhaitant les accompagner au mieux. Pour ce faire, le document expose les résultats de l'enquête menée par le Cler en 2016 afin de comprendre comment les territoires mettent concrètement en œuvre leur transition énergétique locale et fournit, à travers six bonnes pratiques détaillées (le Thouarsais, le Pôle Albigeois Bastides, Nord-Isère Durable, l'Île d'Oléron, les Crêtes pré-ardennaises et le PNR des Grands Causses), un aperçu de l'organisation interne de territoires pionniers qui sont parvenus à se saisir de certaines opportunités et à articuler plusieurs dispositifs et outils.

Source :

> www.territoires-energie-positive.fr/actus/rapport-pratiques-methodologiques-des-territoires-a-energie-positive

A télécharger :

> Pratiques méthodologiques des territoires à énergie positive : www.territoires-energie-positive.fr/content/download/207017/3464281/file/CLER-Pratiques%20me%CC%81thodologiques%20TEPOS.compressed.pdf

Revitalisation des centres villes : le ministère de l'Economie et des Finances lance le portail « Cœur de ville » - 21 mars 2017

Destiné aux communes de taille intermédiaire, le portail « Cœur de ville » a pour objectif de regrouper sur une même plateforme les différents leviers disponibles pour aider à dynamiser les fonctions du cœur de ville. Au programme : de l'actualité, des opérations exemplaires, des outils opérationnels, des témoignages et une liste d'acteurs pouvant être mobilisés (associations d'élus locaux, acteurs du monde économique, professionnels de l'aménagement, ...).

Source :

> www.entreprises.gouv.fr/coeur-de-ville

Densification de logements en Île-de-France : le CEREMA publie une étude - 29 mars 2017

Réalisée pour le compte de la DRIEA, cette publication fait la synthèse de deux études de retour d'expériences de densification de logements. La première, intitulée « Densification de logements - Retour d'expériences », a permis de recenser des cas de densification de parcelles d'habitat individuel. La seconde, intitulée « Synergie entre densification et rénovation énergétique », a quant à elle ciblé des expériences de densification associant la rénovation énergétique des logements.

A télécharger :

- > Densification, extension et surélévation de logements en Île-de-France - Leviers, modalités d'intervention et problématiques énergétiques : <https://t.co/CRLFk5zwOM>

Vient de paraître : « Concilier la continuité écologique des cours d'eau avec la préservation des moulins patrimoniaux, la très petite hydroélectricité et les autres usages » - 7 avril 2017

Dans son rapport intitulé « Concilier la continuité écologique des cours d'eau avec la préservation des moulins patrimoniaux, la très petite hydroélectricité et les autres usages », le CGEDD formule 15 recommandations pour assouplir la politique de restauration de la continuité écologique en prenant mieux en compte les autres usages, en particulier la valeur patrimoniale des moulins.

Le CGEDD préconise notamment : la mise en place de diagnostics territoriaux prenant à la fois en compte les enjeux environnementaux, patrimoniaux, énergétiques ainsi que ceux liés aux autres usages ; la mise en place, au sein de chaque bassin, d'une instance chargée du pilotage et de l'évaluation des programmes de restauration des cours d'eau ; ou, bien encore, une meilleure valorisation des retours d'expérience ainsi qu'un renforcement des suivis et des évaluations. Sur la question du financement, les auteurs proposent de profiter de l'élaboration du onzième programme pour tendre vers une redéfinition et une harmonisation des aides entre les différentes Agences de l'eau. Ils souhaitent aussi que des cofinancements se mettent en place que ce soit avec des collectivités territoriales, des fonds destinés au patrimoine ou même du crowdfunding.

Sources :

- > www.environnement-magazine.fr/article/49308-continuite-ecologique-cgedd-prone-conciliation-avec-enjeux-patrimoniaux-et-energetiques/
- > www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/concilier-la-continuite-ecologique-des-cours-d-eau-a2403.html

Qualité de l'habitat : le CESE veut faire de la Transition écologique « une opportunité » - 12 avril 2017

Dans un récent avis, le Conseil économique social et environnemental (CESE) a souligné l'importance de la prise en compte des enjeux environnementaux sur la qualité de l'habitat et le bien-être des résidents. L'enjeu ? Améliorer le confort thermique et prévenir les pollutions. Le CESE affirme en effet que les Transitions écologique et énergétique sont « une opportunité pour repenser l'habitat ». A l'instar des acteurs de l'initiative « Rénovons ! » en février 2017, le CESE appelle à accélérer la rénovation thermique, à l'horizon 2025, des 7,4 millions de logements privés très énergivores que compte la France.

Source :

- > www.actu-environnement.com/ae/news/avis-cese-qualite-habitat-transition-energetique-enjeux-environnementaux-28809.php4

A télécharger :

- > La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du vivre ensemble : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-28809-avis-cese-qualite-habitat.pdf

Le CEREMA publie une fiche pratique sur le Projet Urbain Partenarial (PUP) - 14 avril 2017

Afin d'expliquer les caractéristiques du PUP, procédure financière destinée à assurer le financement de tout ou partie des équipements publics nécessaires au fonctionnement des opérations d'aménagement ou de construction en projet, le CEREMA propose une fiche pratique sur le sujet. Le document décline ainsi les différents types de PUP existants, explique le champ d'application et les modalités de mise en œuvre de cette procédure, définit ce que peut et doit contenir la convention de partenariat et souligne quelques points de vigilance concernant l'élaboration des PUP.

Source :

- > www.cerema.fr/une-fiche-pratique-sur-le-projet-urbain-a2051.html

Le Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment (PNTB) publie son rapport d'étape - 18 avril 2017

A la veille d'un nouveau quinquennat, le PTNB a souhaité recenser, avec ce premier bilan, les actions mises en place depuis sa création en faveur du déploiement des nouveaux outils numériques pour la filière de la construction. Parmi les 25 actions déjà engagées, le Conseil national s'est particulièrement investi dans un projet de plateforme collaborative et un projet de référentiel de compétences BIM.

Disponible d'ici à quelques mois, la plateforme collaborative offrira la possibilité à tous les acteurs d'un projet d'héberger et de consulter gratuitement sur un même espace des fichiers numériques.

Source :

> www.architectes.org/actualites/le-plan-de-transition-numerique-dans-le-batiment-publie-son-rapport-d-etape

A télécharger :

> **Plan Transition Numérique dans le Bâtiment - Rapport d'étape :**

www.batiment-numerique.fr/uploads/DOC/PTNB%20-%20Rapport%20d%20etape%20-%20Mars%202017.pdf

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires Innovants de grande ambition » - 19 avril 2017

Le Commissariat général à l'Investissement lance un appel à manifestation d'intérêt, géré par la Caisse des dépôts au titre du Programme d'investissements d'avenir, afin d'identifier et sélectionner des projets originaux associant un haut niveau d'innovation et un écosystème territorial. L'objectif de cet AMI est de faire émerger des territoires d'innovation de grande ambition susceptibles d'apporter des éléments de réponse intégrés à trois grands défis :

1. Le renforcement des écosystèmes d'innovation locaux, au service de la compétitivité économique des territoires : il suppose l'articulation, au sein des territoires, du tissu d'entreprises innovantes, de centres de recherche publics et privés, de forces académiques.
2. L'excellence environnementale et la résilience écologique locales, qui impliquent une optimisation de la gestion des ressources et une réduction de l'empreinte environnementale à coût maîtrisé, le développement de nouveaux modèles économiques et manières de concevoir, renouveler et gérer la ville.
3. L'inclusion des usagers et habitants dans les processus d'innovation, pour accompagner et faciliter l'évolution des usages, le développement de nouveaux services au profit d'un mieux vivre et de l'attractivité des territoires.

Source :

> <http://www.cercad.fr/Lancement-de-l-appel-a-manifestation-d-interet-Territoires-Innovants-de-grande-ambition>

/// SOMMAIRE ///

Les membres du réseau BEEP



Avec le soutien technique et financier de :

